
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 14 OCTOBRE 2021

(Approuvé lors du CE du 17.11.2021)

Le Proviseur procède à l'appel. Le quorum est atteint. 29 voix délibératives représentées.

Administration : M Devillard, M McNaught, Mme Viana, M Léridon, M Rest, M Bonnefoy, M Corbet, Mme Exbrayat, M Buchwalter, M Foin, Mme Porceddu

Excusé : M Briquet

Personnel : M Adol, Mme Rautureau, M Hugon, M Oppenheim, M Benard, Mme Moss, M Kelly, Mr Poggi, Mme Fieschi

Parents : Mme Triki, Mme Savoret, Mme Silvestre, Mme Landou-Kitoudi, Mme Guely, Mme Casin, Mme Nkema Bosenge.

Élèves : Timothé Fertat, Raphaël Drevon, Jean Luc Kanté

Invités : M Bazard, Mme Mallet, Mme Connell, Mme Sparrow et Mme Schmitt.

Désignation du secrétaire de séance: Mme Triki représentante APL des parents est nommée secrétaire de séance.

Le Proviseur souhaite la bienvenue aux nouveaux élèves élus : Timothe Fertat, Raphaël Drevon

Rappel du Proviseur de la cérémonie au 35 le 15 octobre à midi en l'honneur de Samuel Paty.
Problématique de ce très grand lycée : le temps d'échange dans les classes n'a hélas pas été possible systématiquement mais sera fait sur la base du volontariat.

1. Approbation du procès-verbal:

Approbation à l'unanimité du CR du conseil d'établissement du 20 septembre 2021.

2. Préparation du Budget 2022 et modification du budget 2021:

Le Directeur Administratif et Financier, M. Rest, commence par présenter les orientations budgétaires pluriannuelles 2022-2024. Il rappelle que cette consultation avec les représentants des parents sur un plan d'évolution des frais de scolarité sur 3 ans avait déjà commencé en avril 2021 et continuera avec notamment une réunion préparation budget 2022 qui a eu lieu deux jours avant le conseil d'établissement.

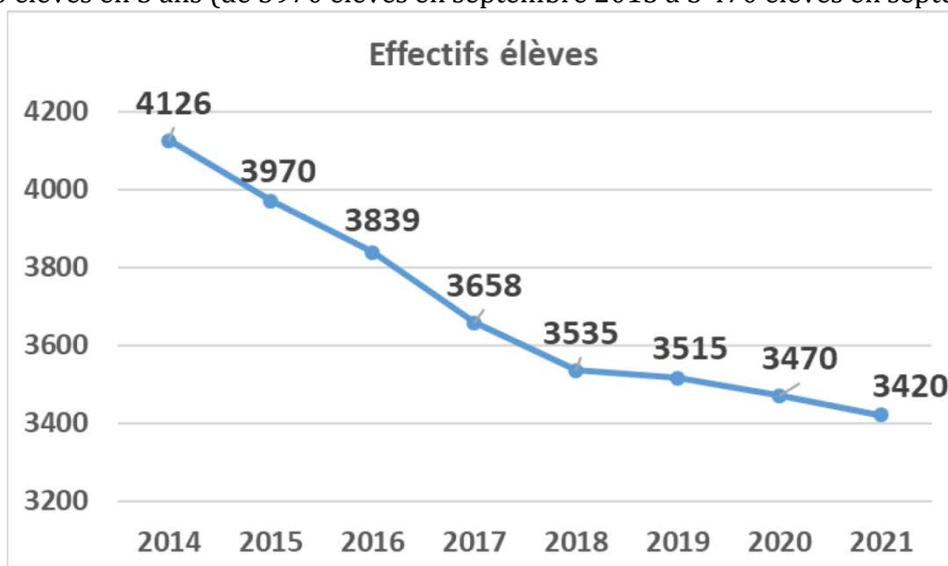
M. Rest rappelle que la présentation du budget 2022 n'est qu'à titre informatif et qu'elle sera mise au vote pour avis au prochain conseil d'établissement qui aura lieu le 17 novembre 2021.

Un rappel de la situation financière est fait :

- Un déficit comptable cumulé de £8,5 millions ces trois dernières années 2018-2020
- Une prévision résultat déficitaire 2021 de £2,8 millions
- £12,5 millions d'investissements entre 2017 et 2019
- Augmentation de 25% de la masse salariale entre 2018 et 2020 : de £10,8 millions à £13,6 millions

Les causes du déficit:

- Perte de 550 élèves en 5 ans (de 3970 élèves en septembre 2015 à 3 470 élèves en septembre 2020)



- Moins de £500 000 de recettes de droits de scolarité en 2021 du fait de la réduction (après que l'APL a sollicité le Directeur de l'AEFE) de l'augmentation des tarifs de 6% à 4% en septembre 2020, avec « effet boule de neige » sur les années suivantes.
- Une trésorerie en forte baisse, devenue point de vigilance.

3 conséquences sont alors nécessaires :

- une augmentation importante des tarifs,
- une adaptation de la structure de classe aux effectifs élèves, devenue incontournable,
- une limitation des investissements.

M Rest présente ensuite les objectifs de l'établissement :

- Renouer avec un résultat comptable positif en 2023,
- Générer une capacité d'autofinancement pour augmenter le fonds de roulement (FDR),
- Prévoir de nouveaux investissements.

Les moyens présentés pour atteindre ces objectifs :

- Stabilité des effectifs à 3 420 élèves (effectif en cette rentrée de septembre 2021) sur les trois prochaines années (c'est un souhait mais en aucun cas une certitude),
- Augmentation continue des tarifs en 2022, 2023 et 2024,
- Limitation des dépenses de fonctionnement,
- Contraction des investissements.

M Rest rappelle que ce plan prévisionnel sur 3 ans est construit dans un environnement moyennement maîtrisé avec des facteurs exogènes :

- Poursuite de la baisse des effectifs élèves,
- Revalorisation des salaires des personnels résidents détachés (cela concerne 126 détachés (122 résidents et 4 expatriés)) pour lesquels le Lycée n'a pas la main sur les salaires, donc si par exemple le Ministère de l'Education Nationale venait à décider l'augmentation des salaires des enseignants du primaire ou du secondaire avec la réforme des retraites, cela sera répercuté sur les salaires au Lycée Français Charles de Gaulle),
- Fluctuation des devises (les €8M annuel de remontées à l'Agence de participation à la rémunération des résidents sont facturées en euros, donc une Livre forte est un plus pour l'établissement),
- Evolution des charges patronales UK (que nous avons par exemple cette année à partir du 1er Avril 2022, avec l'augmentation des cotisations patronales au titre du National Insurance de 1.25%),
- Inflation de 3% cette année, elle pourrait encore augmenter. Certains secteurs connaissent une inflation plus importante encore, c'est le cas de l'énergie (ce qui pourrait impacter nos £400 000 de frais énergétiques par an) et de l'assurance (augmentation possible des primes).

M. Rest présente ensuite le Budget proprement dit pour la période 2022-24.

	2021	2022	2023	2024
Droits de scolarité	26 172 404	28 270 000	30 247 900	32 355 473
Produits	2021	2022	2023	2024
Droits de scolarité, inscriptions examens	£27 027 404	£29 125 000	£31 102 900	£33 210 473
Autres prestations de service	£150 000	£450 000	£500 000	£550 000
Restauration élèves	£1 950 000	£2 550 000	£2 728 500	£2 919 495
Autres produits d'activités annexes	£20 000	£20 000	£20 000	£20 000
Bourses	£1 200 000	£1 200 000	£1 200 000	£1 200 000
Autres subventions Etat et AEFÉ	£50 000	£50 000	£50 000	£50 000
Dons et legs	£25 000	£25 000	£25 000	£25 000
Gains de change, produits financiers	£250 000	£250 000	£250 000	£250 000
Reprise sur provisions et amortissements	£35 000	£35 000	£35 000	£35 000
Divers autres produits	£400 000	£150 000	£160 000	£170 000
Total	£31 107 404	£33 855 000	£36 071 400	£38 429 968

Par souci de clarté, les flux de trésorerie avec l'Agence sont réintégré dans les chiffres.

Les droits de scolarité représentent presque 80% des recettes.

Le budget prévoit une forte hausse des dépenses de voyages et de restauration qui s'explique par un retour à la normale post-Covid. Les recettes et dépenses de bourses s'équilibrent, les subventions AEFÉ et dons APL s'élèvent à £25k par an. D'autres produits exceptionnels viennent s'ajouter, comme l'aide britannique au furlough et facturation Holy Cross (£200k).

Charges	2021	2022	2023	2024
Charges de personnel	£13 900 000	£14 350 000	£14 995 750	£15 520 601
Charges d'intervention	£10 598 472	£10 927 185	£11 234 137	£11 553 229
Participation à la rémunération des résidents	£8 074 000	£8 310 000	£8 517 750	£8 730 694
Participation financière complémentaire	£1 324 472	£1 417 185	£1 516 387	£1 622 535
Aide à la scolarité	£1 200 000	£1 200 000	£1 200 000	£1 200 000
Charges de fonctionnement	£6 700 000	£7 101 000	£7 278 525	£7 496 881
Charges d'amortissements	£2 638 890	£2 550 000	£2 450 000	£2 350 000
Charges financières	£80 000	£80 000	£80 000	£80 000
Total	£33 917 362	£35 008 185	£36 038 412	£37 000 711

Concernant les charges, la rémunération des contrats locaux augmente de £13.9M à £15.5M sur la période 2022-2024. La participation à la rémunération des résidents augmente de £8M à £8.7M. En effet, cette année des enseignants sont passés d'un statut en contrat local à un statut en contrat résident ce qui explique cette hausse. La participation financière complémentaire est de 6% sur les droits de scolarité (tout le Lycée y est soumis hormis la section britannique qui est non homologuée). Les charges d'amortissements sont une charge purement comptable qui n'implique pas de dépenses en trésorerie (par exemple un serveur acheté à 10000 euros amorti sur 5 ans perd 2000 euros en valeur comptable chaque année, qui sont mis en dotation, afin de prévoir le renouvellement du serveur après 5 ans). Les charges financières correspondent aux pertes de change, qui sont estimées à £80k par an sur toute la période.

	2021	2022	2023	2024
Résultat comptable	-£2 809 958	-£1 153 185	£32 988	£1 429 257
CAF	-£171 068	£1 396 815	£2 482 988	£3 779 257
Investissements	£800 000	£1 500 000	£1 000 000	£1 000 000
FR	£4 732 710	£4 629 525	£6 112 513	£8 891 770

L'objectif est de dégager un résultat comptable positif en 2023 (partant d'un déficit de -£2.8M en 2021), ce qui permet au fond de roulement d'augmenter à partir de 2023.

Capacité d'autofinancement CAF = résultat comptable + dotations aux amortissements. La CAF doit être suffisante pour permettre une augmentation du fond de roulement à partir de 2023.

Le niveau de fond de roulement atteint en 2024 permettra enfin d'envisager des investissements en 2025, dont la rénovation de la cuisine de SK (plus de £3M).

Toutefois, dès 2022, l'établissement devra procéder à des travaux de sécurité, de réparation des fenêtres du bâtiment Victor Hugo et d'autres investissements estimés à £1M. En ajoutant une enveloppe supplémentaire de £500k pour des urgences (chaudière par exemple). Il peut y avoir d'autres investissements, par exemple, une dépense d'urgence serait nécessaire si le borough de Fulham décidait de faire des travaux sur les fenêtres de Marie d'Orliac, auquel cas nous devrions les financer à 68% (obligation contractuelle).

Projet d'évolution (de projection) des frais de scolarité sur 3 ans : +7% par an à effectifs constants (3420 élèves pendant 3 ans). Des ajustements sont possibles en fonction des effectifs réels et des facteurs exogènes. Pour les droits de scolarité, cela représente une augmentation par élève de £462 à £694 en fonction des niveaux et des sections, et £967 en Section Britannique.

L'APL exprime son inquiétude face à cette importante augmentation prévue des frais de scolarité qui va peser lourd sur les familles. Certaines ne pourront, selon les représentants des familles, purement et simplement plus continuer à assumer ces frais, seront obligées d'abandonner le système français et se verront contraintes de basculer par exemple vers un enseignement anglais gratuit, en particulier pour les enfants en début de scolarité. L'APL exprime donc clairement la crainte de voir plus d'élèves quitter l'établissement ce qui entraînerait une augmentation des frais de scolarité, etc. L'APL regrette amèrement que lors de son entretien le 8 octobre 2021 avec le directeur de l'AEFE, ce dernier ait clairement exprimé son incapacité à accorder plus de subventions à notre établissement.

Concernant la rémunération des enseignants, le budget 2022 prévoit 2% d'augmentation du point d'indice pour les salaires locaux, ce qui tient compte de l'augmentation des cotisations NI et de l'inflation générale. Pour les détachés, l'augmentation du point d'indice est de 0%, mais cette décision est prise au niveau du Ministère. M. Adol précise que la baisse du pouvoir d'achat du personnel sur deux ans a été de 4%. Les 2% d'augmentation ne compensent donc que la moitié de cette baisse du pouvoir d'achat.

M. Rest présente ensuite le Budget 2021 rectificatif numéro 2 (les flux financiers entre les services centraux et le Lycée ont été retirés)

- Le solde budgétaire est de £6.9M mais devient -£2.6 millions de livres une fois les flux réintégrés,
- crédit de paiement de £500 000 (fermeture des postes non remplacés, transformation de 5 contrats locaux passés en statut de résidents, renfort Covid budgété non utilisé),
- Subvention AEFÉ de £23000 pour ordinateurs,
- Aides aux familles non françaises £9000.

Le solde de gestion passe à -£1.3M ce qui fait baisser notre trésorerie.

Pour clore le volet finances, M. Rest présente l'état des logements du personnel administratif, et nous informe de l'uniformisation sur un seul PPMS (plan particulier de mise en sécurité) global pour tout l'établissement (qui regroupe risque majeur et menace majeure).

En réponse à une question de l'APL, M. Rest confirme qu'il a bien demandé des subventions à l'AEFE pour les investissements et les travaux futurs.

3. Présentation du Projet d'évaluation:

Un texte de l'éducation nationale a émergé fin juillet 2021 et demande à tous les établissements de construire un projet d'évaluation qui doit être présenté en conseil d'établissement. Cela concerne uniquement la section française.

Pour construire ce projet, un conseil pédagogique a eu lieu pendant le temps de la pré-rentrée, suivi de deux séquences de travail en commun (deux demi-journées de concertation avec le personnel enseignant) pour élaborer un document synthétique qui incarne une philosophie calibrée en fonction de la réalité de notre établissement.

M. Leridon présente le projet. L'objectif est de garantir l'impartialité de la note, de la rendre lisible et incontestable pour l'élève et sa famille, d'assurer l'entente et l'harmonisation au sein de l'établissement des pratiques d'évaluation compte tenu des enjeux (poids du contrôle continu).

Le but est de favoriser une égalité de traitement entre les élèves qui vise à les préparer à l'enseignement supérieur puisque les notes ont un double enjeu : validation à l'examen à 40% en contrôle continu et tronc commun et spécialités, exception faite des épreuves de Français en Première et Philosophie en terminale qui restent des épreuves type examens sur table en fin d'année.

En Première :

2 temps forts pour les devoirs communs en Spé : la semaine du 17 janvier (fin du 1er semestre) et la semaine du 9 mai. Les devoirs communs auront lieu pendant les heures de Spé, avec corrections croisées (les professeurs échangent les copies). Les élèves absents le jour du DST devront rattraper obligatoirement ce devoir le samedi matin. Dans les autres matières en contrôle continu, un calendrier d'évaluation sera mis en place sur toute l'année avec un minimum de 2 devoirs communs dans l'emploi de temps, dont le sujet sera décidé en concertation avec l'équipe pédagogique et avec corrections croisées.

Traitement différent pour le Français : 1er DST de 4 heures le 10 décembre (la journée de rencontre parents/profs), 2ème DST le 23 avril (samedi matin).

Des oraux blancs de Français auront lieu la semaine du 3 mai.

Terminales :

2 temps forts :

- une évaluation les 19 et 22 novembre avec devoir commun sur les 2 Spé de terminale,
- les 25 et 26 janvier : idem à la séquence précédente.

Cela constitue 2 entraînements avant de passer la véritable épreuve au mois de mars. Ces dates seront banalisées dans l'emploi de temps des élèves.

Il y aura un minimum de 2 DST communs pour les autres matières en contrôle continu selon un calendrier tout au long de l'année.

Traitement différent pour la Philosophie : DST de 4 heures (le 16 octobre, 27 novembre et 8 janvier) et un bac blanc le 7 mai où les 8 classes de terminale auront le même sujet (pas nécessairement le cas pour les DST).

OIB inclue au même titre que les spécialités (oral blanc début mai pour OIB).

Pour éviter de pénaliser les élèves, le poids de ces devoirs communs comptera entre 25% à 40% de la moyenne trimestrielle, selon les matières et aussi selon la réussite de l'ensemble de la cohorte au devoir commun. Si tout le monde le rate, il comptera le moins possible. A noter que le devoir commun ne sera pas un sujet unique, les sujets peuvent varier entre élèves, tout comme pour les épreuves finales.

M. Léridon explique aussi que ce projet d'évaluation est une première, il sera actualisé par le conseil pédagogique chaque année pour le rééquilibrer si nécessaire.

Les élèves qui en font la demande bénéficieront d'un aménagement à l'examen (accordé par le rectorat de Lille) pour les épreuves terminales.

Pour le contrôle continu : c'est le PAP (Projet d'Aménagement Pédagogique, documents internes à l'établissement) qui prévaut avec un certain nombre de préconisations.

Pour les matières du contrôle continu : c'est le PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé, document interne à l'établissement) qui prévaut avec un certain nombre de préconisations concernant l'aménagement de la scolarité. La demande est à faire auprès du service médical du lycée à tout moment de la scolarité. En ce qui concerne les matières des épreuves terminales, les élèves qui en font la demande peuvent bénéficier d'un aménagement d'examen par le médecin de l'Education nationale désigné par la CDAPH. A partir du moment où la demande d'aménagement est faite, le PAP s'applique en attendant la réponse. Dès que la réponse parvient au Lycée (positive ou négative), c'est celle-ci qui prévaut. L'attention des familles est attirée sur le point suivant : le formulaire est à renseigner en classe de seconde ou au plus tard, avant la date limite d'inscription à l'examen.

Mme Viana précise que pour les Spé de Terminales, pour la première session blanche du mois de novembre ça ne sera pas forcément 3 heures ou 4 heures, selon les spécialités il y a matière de faire des sessions de 2 ou 3 heures.

Il est bien précisé que la demande institutionnelle d'harmonisation s'applique uniquement au niveau de chaque établissement. D'autres établissements peuvent avoir une approche très différente de celle choisie par le LFCG. L'approche peut sembler très structurée, et ne laissant pas beaucoup d'autonomie aux enseignants dans l'évaluation, mais elle devrait permettre de soulager la pression sur les enseignants à qui les parents demandent parfois de justifier les différentes façons de noter des professeurs et les écarts de notes entre classes.

4. **Projet d'établissement:**

Il se fera en 3 temps : inventaire / questionnement en distanciel / désherber, conserver et compléter le cœur du projet

Se poser la question : Qu'est-ce-que la vie de l'élève?

La vie de l'élève dans l'établissement est pilotée par des services (administration, vie scolaire, santé, sécurité, orientation, etc.)

Raisonner par pôles permet d'appréhender la vie de l'élève, et ce, quel que soit son âge :

- administration / service technique,

- vie scolaire / orientation / pôle santé / point écoute / périscolaire...

- tout le reste : temps d'enseignement sur 3 grands pôles : 1. Sciences et Technologie 2. Langues hors Français (et inverse - hors Anglais - en section britannique) 3. Humanités (Histoire Géographie, Philosophie, Lettres, SES, EPS, Arts plastiques, Education Musicale).

Le Proviseur souhaiterait une feuille de route de quelques pages, articulée autour de principes transposables et d'intentions éducatives. Il ne s'agit donc pas d'établir un catalogue de détails pratiques, le projet d'établissement ne doit pas rentrer dans l'opérationnel mais l'inspirer.

Ce projet devra être prêt au mois de juin. Il ne faudra pas perdre de vue qu'il devra passer le filtre de l'Ofsted également. Le Lycée va faire appel à un consultant qui aura la mission de guider le Lycée vers ce que Ofsted attend d'un établissement de cette dimension. Ainsi, M. McNaught ne sera pas le seul interlocuteur de l'Ofsted, ce qui permettra d'éviter d'ajouter encore à sa charge de travail.

5. **Projet de structure 2022-2023:**

Sur le secondaire, on conserve la même structure (10 classes au collège, puis 8+2 à partir de la 3ème en tenant compte de la SB). En Terminales PAL TAL, bonne répartition et moins de départ entre 1ères et terminales.

Sur le primaire:

Wix: la structure reste fixe

AM: espère pouvoir conserver le même nombre de classes

SK: on reste à 18 classes

MDO : 2 fermetures de classe ont eu lieu l'année dernière, la cible est d'en rouvrir une. La perspective actuelle est de peut-être partir sur des demandes assez fortes en PS dans ce secteur. L'outil « classe de double niveau » pourrait être utilisé de nouveau en fonction des besoins.

La première commission se tenant début décembre, le projet de structure sera révisé en fonction des demandes.

BS : cette année, la section n'a pas réussi à boucler 2 classes de 3e à 32 par classe, mais pour 2023 l'ouverture de la passerelle des 4 classes de SI devrait permettre de renforcer les effectifs de la BS.

6. **Réponses aux questions de l'APL :**

1. Les élections des représentants de parents pourraient-elles se faire de manière entièrement électronique, avec envoi des codes personnels par email (en vue de l'économie de temps et d'argent que cela représenterait) ?

Oui sur le principe, cela représenterait un gain de temps et d'énergie pour tous.

La question sera posée à l'Agence pour savoir si le principe de vote en format dématérialisé convient, puis, si tel était le cas, il conviendra ensuite de retenir l'outil informatique le plus adéquat (en prenant soin de vérifier qu'il agrée l'AEFE).

Le personnel avait fait une demande similaire il y a quelques années qui avait été refusée. Le Proviseur va reposer la question.

2. Quel est le calendrier vaccinal (grippe, HPV) ? Concernant la vaccination Covid: les vaccinations seront-elles faites par du personnel NHS ? Quel(s) vaccin(s) sera/seront utilisé(s) ?

Oui par le personnel NHS, vaccination COVID, début de la semaine du 18 octobre, de 9h00 à 16h00. 528 élèves concernés.

Toutes les dates vaccinations sont sur le site Internet du Lycée

Vaccination COVID 12/15 ans 1st dose 19/20 octobre

Vaccination Flu primaire : 17 novembre

Vaccination Flu Secondary school Years 7, 8,9,10 & 11 14 December 2021

Vaccination 1st Dose HPV 5th Jan 2022

Vaccination DTP + Meningitis Booster 8th March 2022 Consent

Vaccination 2nd Dose HPV 5th July 2022

3. Pourrait-on avoir plus d'informations sur l'état du projet d'évaluation en cours pour le contrôle continu du bac (1ere et Terminale) ? Les parents auront-ils accès aux conclusions du projet ?

Le projet a été présenté lors de ce conseil.

4. Options

4.1. Le bac a de nouveau été réformé cet été et les options sont désormais mieux prises en compte dans le calcul du bac. Pourquoi le Lycée n'a-t-il pas informé les parents qu'il est désormais possible de présenter jusqu'à 4 options avec un coefficient maximal de 14 (coef de 2 par option par année) ? Est-ce que le cumul d'options sera autorisé au LFCG comme dans les autres établissements ?

Mme Viana : La présentation faite aux parents mentionnait 1 option en Première et 2 en Terminale, car c'est ce qui est fait aujourd'hui par nos élèves au Lycée. Le cumul d'options est possible, mais il faut être réaliste : cumuler 4 options pour avoir le coefficient maximum de 14 se traduirait par 12 heures de cours supplémentaires par semaine. Les options peuvent maintenant augmenter ou faire baisser la moyenne, et ne représentent que 2% des points du bac. Aujourd'hui, l'intérêt d'une option réside essentiellement dans le bénéfice personnel qu'en retire l'élève et/ou pour son parcours UCAS, pas nécessairement pour la moyenne finale. Un représentant des élèves confirme que leur emploi du temps ne leur permet pas de cumuler plus de 2 options facultatives en terminale.

4.2. Cette année, des élèves de Terminale et de Première ont été mis dans le même groupe de Latin. Or le programme de Terminale et de Première en Latin n'est pas du tout le même. Comment les élèves de Terminale peuvent-ils suivre l'option Latin avec les Premières?

Cette problématique a été l'objet de plusieurs échanges écrits et oraux et a même été l'objet d'un échange entre les professeurs de Lettres et le Service de Coopération et d'Action Culturelle. Le Proviseur est enclin

à penser qu'avec un format consistant à regrouper les dix élèves de 1ère et les deux élèves de Terminale deux heures par semaine avec un(e) enseignant(e) « A » puis pour la troisième heure, les dix élèves de 1ère avec la/le même enseignant(e) « A » et les deux élèves de Terminale avec un(e) enseignant(e) « B » il doit être possible de délivrer un enseignement respectueux des programmes (de 1ère et Terminale).

Tous les ans, des élèves de Terminales « laissent tomber » le latin en cours de route. Aujourd'hui avec l'état financier actuel de notre établissement, nous n'avons plus les moyens de faire de très petits groupes de latin, de très petits groupes d'options à la carte.

4.3. En Première, 10 élèves suivent l'option Latin cette année. Pouvez-vous nous assurer que l'option existera bien l'an prochain?

S'il n'est pas question de supprimer l'option Latin (en 2nde, 1ère, Terminale) il semble que la reconstruction du projet d'établissement devra considérer la problématique des options à l'aune de la réalité financière de l'établissement (Cf. les propos du Directeur Administratif et Financier quant à l'état des finances du Lycée). S'il y a de l'évaporation, le lycée ne s'interdit pas, comme cette année, de regrouper les élèves des deux niveaux. Mais, cette fois-ci, en anticipant et en le faisant en juin.

4.4. Existe-t-il un effectif minimum requis pour le maintien d'une option?

Il nous faudra, dans le cadre de la réécriture du projet d'établissement convenir de ce que nous entendons par « minimum requis » et convenir de ce que les actrices et acteurs de l'établissement sont prêts à envisager pour ce qui relève de l'organisationnel. Ne pas s'interdire de regrouper des élèves de niveaux différents peut être une piste de réflexion(s)/solution(s). Il faut rendre robuste le socle de départ (qui repose sur la cohorte de seconde) qui doit être solide pour éviter trop d'évaporation en terminale.

5. Surveillance

Des élèves (surtout de 6ème) se sont plaints que certains surveillants ne sont pas sympathiques ou n'interviennent pas dans des cas de bullying. Les surveillants peuvent-ils intervenir plus lorsque les élèves (surtout les plus jeunes) sont embêtés/ attaqués par des plus grands ?

Il n'est pas impossible que certain(e)s élèves, en particulier les plus jeunes et, parmi eux, les néo arrivants, puissent considérer que, pour tout ce qui relève de la circulation des élèves, notamment lors des pauses méridiennes, la dynamique relative à la gestion des flux ne conduise parfois les AED à inviter fermement les élèves à se déplacer de manière ordonnée et vélocité ... ce qui peut naturellement passer par quelques rappels rigoureusement posés. Il n'est pas impossible que la ou le surveillant posant le rappel, d'un ton haut et clair, puisse, à ce moment précis, ne pas sembler sympathique.

Pour ce qui relève du bullying et/ou de ce qui se joue en matière de relations inter-élèves, en particulier pendant les récréations et les pauses méridiennes de notre collège qui accueille près de 1200 élèves, les personnels de l'établissement sont vigilants, impliqués, réactifs. Aussi convient-il de faire en sorte de ne pas se tromper quant aux choix des mots : doit-on parler « d'attaques » alors que nous observons que le nombre d'incartades conduisant des élèves à en venir à se traiter de noms d'oiseaux ou en venir aux mains demeure tout particulièrement faible dans une structure accueillant plus de deux mille élèves au secondaire ? Le bullying n'a pas sa place dans cet établissement et les personnels continueront de s'attacher à le combattre, comme cela s'est toujours fait. Ceci étant posé, il n'est pas improbable que, lorsqu'une situation émerge, le ressenti et les émotions des élèves comme des familles impliqués dans la situation (et ce quel que soit le positionnement des un(e)s et des autres dans ladite histoire) puisse générer tensions et/ou ressentiment vis-à-vis des personnels de l'établissement qui ont proposé pistes et solutions voire punitions ou sanctions. Quel que soit le type de situation, les problématiques demeurent les mêmes : de « trop sévère » à « trop laxiste » en passant par « non considéré » ou « pas écouté » sans oublier «

l'établissement ne fait rien » il n'est pas toujours facile de régler certains soucis, certains problèmes, certaines situations susceptibles d'émerger entre élèves voire entre famille. L'établissement et les personnels continueront de tout mettre en œuvre pour que le bullying soit méthodiquement combattu.

Mme Porceddu pour la Vie Scolaire est déçue des commentaires concernant le manque de bienveillance des surveillants. Ils font du bon travail même s'il est impossible d'être partout à la fois.

L'APL précise les circonstances du cas particulier dont il est question et considère qu'il s'agit bien de bullying, avec des attaques répétées sur le même élève.

Concernant ce cas très spécifique, il a déjà été traité, avec la convocation des responsables chez Mme Viana, et il continuera d'être traité si le problème persiste.

6. L'année dernière, lors du CVL, a eu lieu un débat sur la question du racisme et plus largement des discriminations au sein de l'établissement. Comment le Lycée pense-t-il poursuivre le débat sur ce sujet?

Mme Porceddu explique que le Programme Black History Month est en cours pour le secondaire et le primaire. Un concert est prévu la semaine prochaine. Un questionnaire a été fait par le CVL l'année dernière sur la discrimination, il sera bientôt envoyé aux élèves. Les CPE envisagent aussi un groupe de travail sur les discriminations.

7. Certains parents nous ont dit avoir du mal à contacter le service d'inscription du Lycée. Serait-il possible de mettre à disposition des parents les noms et les contacts spécifiques des personnes à contacter au service d'inscription ? Cette information pourrait-elle être mise sur le site du Lycée?

M. Devilard répond qu'il n'est pas certain que connaître le nom de l'une et l'autre des personnes qui travaillent dans ce service apporterait une plus-value significative. Il est souvent reproché à ce service de ne pas passer suffisamment de temps avec telle ou telle famille au téléphone. Observant que le service des inscriptions a, l'an dernier, considéré un peu plus de 1800 demandes, en a validé 645 et a, dans le même temps, édité 649 fiches départs. Considérant que ledit service repose aujourd'hui sur les épaules de deux personnes (après que l'établissement a choisi de ne pas remplacer un départ) dont l'une est arrivée en septembre et l'autre en octobre, il est clair que, dès lors que l'établissement choisirait de renforcer le service des inscriptions cela devra passer par un « échange entre services » ce qui semble difficile à opérer. Hors le service des inscriptions, le Proviseur observe que l'ensemble des personnels « non enseignants » a vu la charge de travail augmenter de manière significative ces trois dernières années (Cf. situation financière du Lycée) et de manière encore plus intense ces dix-huit derniers mois (Cf. pandémie).

Le Proviseur demande pourquoi les parents soulèvent le problème maintenant : les inscriptions sont fermées, jusqu'à fin octobre (28 ou 29), car pour l'instant on ne s'occupe que du mouvement entre écoles du réseau londonien. Les inscriptions en provenance d'écoles anglaises, du réseau AEFÉ, de l'étranger etc. devront attendre fin octobre. Mme Schmitt explique que parfois des situations particulières nécessitent un échange et pouvoir parler avec une personne est très important. M. Devilard répond qu'il faudrait embaucher quelqu'un à mi-temps, mais qu'il n'a pas le budget pour le faire.

Le Directeur de Wix s'irrite, un peu, de la question et rappelle, vigoureusement, que le service des inscriptions n'est pas le seul interlocuteur des parents. Les Directeurs d'écoles gèrent énormément de questions, et des open days sont organisés pour informer. Parfois, certaines familles ne prennent pas la peine de faire des recherches et appellent l'école pour se renseigner sur les tarifs ou autre information directement disponible sur le site du Lycée. Nous observons avoir beaucoup plus de demandes qu'avant

sur les 6 dernières semaines et les moyens humains demeurent limités (Cf. point financier de ce CE). Les familles à la recherche d'informations sont invitées à aller sur le site Internet de l'établissement et à se déplacer aux journées portes ouvertes.

8. Des absences d'enseignants assez importantes ont été notées en ce début d'année, avec de nombreuses heures de cours non remplacées. S'expliquent-elles par des cas de Covid, des difficultés à trouver des remplaçants ? Il y a-t-il d'autres facteurs ? Et quelles sont les solutions envisagées ?

L'établissement et/ou l'Agence ne communiquent pas, en tant qu'employeur, sur les maux qui, affectant tel ou telle personnel, la ou le conduisent à ne pas être en mesure d'effectuer temporairement son service. Nous nous efforçons lorsque les absences sont prévues (stages divers, formation, réunions formelles, etc.) d'organiser un remplacement ou un rattrapage. Pour ce qui concerne les classes de collège, nous continuons d'opérer avec le soutien de deux assistants pédagogiques (dominante « humanités » pour l'une et « sciences » pour l'autre) et, pour les niveaux collège et lycée, savons pouvoir compter sur l'appui des professeur(e)s susceptibles de suppléer l'absence de l'une ou l'un de leurs pairs. Le remarquable travail d'assemblage des emplois du temps, qui a permis de proposer une carte de formation particulièrement riche et variée, passe par un nombre d'alignements assez extraordinaire et s'attache à considérer nombre de vœux dont, par exemple « ne pas finir trop tard » (vœu tout à fait compréhensible, que celui-ci provienne de familles, d'élèves, de personnels, puisque la problématique du transport n'est pas simple dans notre grande ville). Il en résulte un effet paradoxal car « moins de trous dans les edt et beaucoup de cours alignés » font qu'il n'est guère facile de trouver des enseignant(e)s disponibles pour suppléer l'absence de leur(s) collègue(s) ... les emplois du temps sont peu ou pas « emboîtables ».

9. Cantine

Nous avons quelques retours sur la qualité de la nourriture à la cantine de South Ken. Nous comprenons que le manque de produits d'importation impacte la qualité, mais comment/quand le chef compte-t-il retrouver la qualité d'avant avec des produits locaux ?

Le Proviseur dit avoir déjà répondu, par écrit, après avoir été interrogé par une famille. La réponse, qui incluait les représentant(e)s de l'APL, était la suivante : le désir de « bien manger à la cantine » est totalement partagé par les membres de notre communauté. Observant que les personnels structurant l'actuelle équipe de restauration sont, pour le plus grand nombre, les mêmes qu'il y a 3/4 ans, si différence il y a (par rapport à « avant ») elle se situe probablement au niveau de l'approvisionnement (Cf. Brexit). Cette différence ne relèverait donc pas d'un éventuel défaut de dextérité ou d'engagement et moins encore d'une perte de "savoir-faire" de l'équipe de restauration. Il convient donc de considérer la situation particulière dans laquelle se trouve le Royaume-Uni et trouver/créer de nouvelles chaînes d'approvisionnement en correspondance avec les souhaits des élèves, des familles, des personnels : cela prendra très probablement du temps mais n'a rien d'impossible.

10. Section Britannique

10.1. Les parents de la section britannique remercient le Lycée pour l'excellente gestion de la pandémie, mais s'inquiètent du fait que M. McNaught ait une double responsabilité : celle de la SB et celle de Health and Safety de tout l'établissement, qui est particulièrement chronophage en cette période difficile. Le Lycée pourrait-il trouver des ressources supplémentaires en Health & Safety afin de permettre à M. McNaught de consacrer la majorité de son temps à la gestion de la SB ?

Monsieur McNaught, comme tous les membres de l'équipe de direction, se préoccupe de ce qui relève du « Health and Safety » mais ne porte pas cette responsabilité qui repose plus particulièrement sur les épaules des équipes de Monsieur Rest. Monsieur McNaught est « Safeguarding Leader » pour l'établissement. Bien sûr M. McNaught précise que c'est un travail d'équipe et qu'il a participé à certaines interventions.

10.2. Les parents de SB aimeraient connaître la vision de la Direction sur l'avenir de la SB au sein de l'établissement. Pourrait-on prévoir une présentation du plan stratégique la concernant ?

M. Devilard suggère que c'est un sujet qui s'inscrit dans le cadre du projet d'établissement : doit-on « oser » l'ouverture de la 4^{ème} GCSE, etc.

7. Réponses aux Questions des représentants du personnel :

Une communication rigoureuse et régulière au sujet du nombre de cas de Covid dans l'établissement n'est-elle pas indispensable ?

Ne serait-elle pas de nature à éclairer élèves, parents et enseignants sur le comportement à adopter au quotidien (port du masque, auto-tests, contacts à l'extérieur du lycée...) ?

Monitorer au quotidien les Cas de covid n'est pas simple ni, semble-t-il, indispensable mais la question est plutôt comment communiquer

M. Devilard donne les chiffres des 4 dernières semaines :

Semaine 1: 18 élèves en isolement en primaire et 23 en secondaire.

Semaine 2: 8 et 20;

Semaine 3: 5 et 17;

Semaine 4: 2 et 25.

Chez le personnel : 10 cas + 1 en attente de résultat

Les informations seront données en CE, plutôt que chaque semaine. Le Lycée rappelle les gestes préconisés par Public Health England : lavage des mains, port du masque au-dessus d'un certain nombre de cas dans la classe, mais sur un temps défini, et recommandation de se tester systématiquement quand les cas sont très nombreux dans une même classe. Les élèves doivent continuer à venir au collège tant qu'ils n'ont pas été testés positifs. Ce malgré la montée des cas au UK (45000 cas aujourd'hui).

On a observé, sans à ce jour trouver d'explication, des cas qui émergent dans une seule classe sans toucher les autres (classes) malgré les regroupements d'élèves (en cours de langue par exemple).

Gestes de précaution, port du masque etc. tests à faire de façon systématique par les familles quand les cas sont très nombreux dans une même classe demeurent donc d'actualité.

8. Présentation de l'APL du Forum des Métiers :

Notre Forum des études supérieures s'adresse au Lycée (élèves de 2ndes/1ères/Terniales). L'APL s'associe au CIO pour créer un événement permettant aux élèves de 3ème de découvrir plusieurs domaines professionnels

Objectif : éveiller leur curiosité, leur intérêt pour une discipline et les préparer à leurs futurs choix en terme d'orientation (spécialités en classe de 1ère)

Le CIO propose un concept de « speed dating » qui a séduit l'APL :

- Date : Samedi 26 Mars 2022 (après le Brevet Blanc du 21-25 mars)
- Heure : de 9h00 à 13h00
- Lieu : au LFCG, besoin de 3 salles de classe
- Elèves concernés : les 8 Classes de 3e, base volontariat, ainsi que les 2 classes de BS

6 Secteurs d'activités dans chacune des 3 salles :

- Santé

-
- Arts créatifs et media
 - Informatique – computer science
 - Droit
 - Ingénierie et science
 - Relations Internationales et diplomatie

18 Intervenants : combinant des anciens élèves du LFCG qui ont intégré leur 1er job et des parents d'élèves expérimentés.

Les élèves, par groupes de 5, circulent d'un métier à un autre toutes les 10mn en posant des questions. Nous mesurerons le bénéfice pour les élèves en utilisant le temps d'Accompagnement Personnalisé (AP) avec les Professeurs Principaux la semaine suivante (avant les vacances de Pâques, en proposant un questionnaire ou quiz ou un petit concours « Poster “ dans le but d'impliquer tous les élèves (ayant participé à la matinée du 26 mars ou non)

Prochaines étapes :

L'APL va contacter les intervenants : Association des anciens élèves et parents. Le CIO fournira aux Professeurs Principaux les outils clés en mains pour la préparation des élèves au forum des métiers (postes, domaines, liste de questions...).

Approuvé par tous.

Clôture de séance à [20h30]